



RECU EN PREFECTURE

Le 15 décembre 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20211209-D00668310-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 09 décembre 2021

**Le Conseil Municipal, convoqué le 02 décembre 2021, s'est réuni à la
Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour
partie en présentiel et pour partie en visio-conférence**

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 24), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN

Étaient présents en visio-conférence : Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. Nicolas BODIN, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Yannick POUJET, Mme Juliette SORLIN, M. André TERZO, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : M. Ludovic FAGAUT

Étaient absents : Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Maxime PIGNARD

Procurations de vote : Mme Frédérique BAEHR à M. Abdel GHEZALI, M. Guillaume BAILLY à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 23 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. Christophe LIME (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Nicolas BODIN à Mme Sylvie WANLIN, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Julie CHETTOUH à Mme Carine MICHEL, M. Sébastien COUDRY à M. Jean-Hugues ROUX, M. Cyril DEVESA à M. François BOUSSO, Mme Marie ETEVENARD à M. François BOUSSO, Mme Lorine GAGLILOLO à Mme Françoise PRESSE, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, M. Damien HUGUET à Mme Annaïck CHAUVET, M. Aurélien LAROPPE à Mme Annaïck CHAUVET, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Laurence MULOT, Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Françoise PRESSE, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Yannick POUJET à M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN à Mme Carine MICHEL, M. André TERZO à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Christine WERTHE à Mme Marie LAMBERT, Mme Marie ZEHAF à Mme Sylvie WANLIN

OBJET : 31. Don à titre gratuit d'une épée de l'âge du Bronze au bénéfice du musée des beaux-arts et d'archéologie

Délibération n° 2021/006683

Don à titre gratuit d'une épée de l'âge du Bronze au bénéfice du musée des beaux-arts et d'archéologie

Rapporteur : Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 3	24/11/2021	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'acceptation d'un don d'une épée de l'âge de Bronze au bénéfice du musée des beaux-arts et d'archéologie. Découverte lors d'un dragage de la Saône sur la commune de Vellexon-Queutrey-et-Vaudey juste avant la Seconde Guerre mondiale, l'épée se trouve dans un état de conservation remarquable et est archéologiquement complète. Sa forme et ses décors en font un objet unique, *unicum*, parmi les épées à poignées métalliques de l'âge du Bronze européen.

L'épée est donnée à titre gratuit par M. Dodet, résident à Rioz (70), actuel propriétaire et héritier du découvreur. La mention du donateur ainsi que le contexte de découverte devront figurer sur le cartel de l'œuvre.

L'acquisition de cette épée demeure une occasion unique d'enrichir les collections protohistoriques du musée des beaux-arts et d'archéologie. Son état de conservation exceptionnel permet d'envisager qu'elle soit présentée au sein du parcours permanent.

I. Contexte :

Le musée des beaux-arts et d'archéologie a été approché le 11 juin 2021 par M. Dylan Demarche, Maire de Vellexon-Queutrey-et-Vaudey (70), au sujet d'une épée draguée dans la Saône dans les années 1930 et dont l'héritier du découvreur, M. Dodet résident à Rioz (70) émettait le souhait d'en faire don au musée à titre gratuit.

Les différents échanges avec le propriétaire de l'artefact et les recherches menées concernant l'historique de l'objet et notamment les mentions de la trouvaille dans le Bulletin de la Société Préhistorique Française de 1949 et dans la *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Et* de 1954 attestent sans ambiguïté de la propriété et de l'authenticité de l'épée que M. Dodet souhaite donner au musée.

II. Intérêt de l'acquisition

Découverte lors d'un dragage de la Saône sur la commune de Vellexon-Queutrey-et-Vaudey juste avant la Seconde Guerre mondiale, l'épée se trouve dans un état de conservation remarquable et est archéologiquement complète. D'une longueur totale de 59,8 cm, elle se compose d'une lame légèrement pistilliforme et se termine par une languette insérée dans la poignée permettant le maintien de la partie active dans la poignée. La poignée de l'épée constitue l'intérêt majeur de cette pièce. La forme et les décors font de cette épée un objet unique, *unicum*, parmi les épées à poignées métalliques de l'âge du Bronze européen. Elle peut être datée du Bronze Final II / Hallstatt A (ca. 1200 - 1000 av. J.-C.).

Le nom du donateur et le contexte de découverte devront figurer sur le cartel accompagnant l'objet lorsqu'il est exposé.

L'acquisition de cette épée demeure une occasion unique d'enrichir les collections protohistoriques du musée des beaux-arts et d'archéologie. Son état de conservation exceptionnel permet d'envisager qu'elle soit présentée au sein du parcours permanent dont une section est

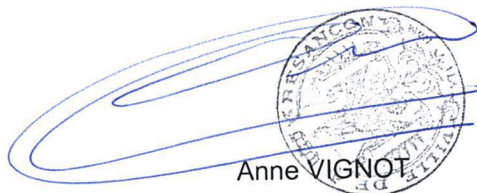
consacrée à la période de l'âge du Bronze en Franche-Comté et une vitrine présente déjà des découvertes d'épées en contexte fluvial.

Cette acquisition s'intègre également dans les axes définis dans le cadre du Projet Scientifique et Culturel du musée concernant les collections d'archéologie régionale qui forment le cœur des collections archéologiques du musée. Enfin, son mode d'acquisition par don renforce l'image déjà forte pour le musée d'un « musée de donateurs ».

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- accepte ce don et l'inscrit au patrimoine de la Ville,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer tout document afférant à cette donation.

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseillers intéressés : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.